

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 9 FEVRIER 2017

8/2 – ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ANNUELLES AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Les membres du conseil municipal sont invités à se prononcer sur l'attribution des subventions aux associations sportives conformément aux tableaux suivants :

A. Subventions de fonctionnement

CLUB	Discipline	Subvention en €
ASSOCIATION BADMINTON MONSOISE	Badminton	1 000,00
ACADEMIE DE BOXE MONSOISE	Boxe	3 000,00
AMICALE BOULISTE MONSOISE	Pétanque	1 700,00
BASKET ATHLETIQUE CLUB MONSOIS	Basket	12 500,00
CYCLO-CLUB MONSOIS	Cyclotourisme	1 500,00
ECOLE DE TAEKWONDO MONSOISE	Taekwondo	2 500,00
GYM MONS	Gymnastique Volontaire	4 750,00
JUDO CLUB MONSOIS	Judo	2 100,00
KARATE SHOTOKAN MONSOIS	Karaté	3 800,00
LUTTEUR CLUB MONSOIS	Lutte	8 000,00
MONS ATHLETIC CLUB	Football	50 780,00
MONS AQUATIQUE CLUB	Natation synchronisée	1 200,00
MONS EN B PETANQUE CLUB	Pétanque	1 500,00
MON'S'PORT HAND BALL	Handball	21 100,00
MONS TENNIS CLUB	Tennis	2 500,00
MONS TENNIS DE TABLE	Tennis de table	2 500,00
MONS TRIATHLON	Triathlon	650,00
FOOTBALL CLUB DE MONS	Football	30 000,00
PALM	Plongée sous-marine	2 000,00
SAC A POF	Escalade	2 800,00
TWIRLING MAJO DANSE	Twirling bâton	1 500,00
LES CHEYENNES	Majorette	500,00
LES COBRAS	Flag football	1 000,00
UNSS DESCARTES	Ass sportive scolaire	900,00
UNSS RABELAIS	Ass sportive scolaire	1 000,00
TOTAL		160 780,00

Ces subventions seront versées dans les conditions suivantes :

- 70 % suite à l'adoption de cette délibération par le conseil municipal,
- 30 % après transmission, par chaque club, de son bilan de fin de saison.

B. Monitorat technique

CLUB	Subvention en €
BASKET ATHLETIQUE CLUB MONSOIS	5 000,00
ECOLE DE TAEKWONDO MONSOISE	11 500,00
GYM MONS	7 500,00
JUDO CLUB MONSOIS	10 000,00
KARATE SHOTOKAN MONSOIS	8 300,00
MONS ATHLETIC CLUB	39 220,00
MONS TENNIS CLUB	6 000,00
MONS TRIATHLON	2 000,00
NATATION LOISIR A MONS	1 000,00
FOOTBALL CLUB DE MONS	5000,00
SAC A POF	1 500,00
TOTAL	97 020,00

Ces subventions seront versées au fur et à mesure de la présentation des documents attestant de l'activité organisée (listes de présence des participants, fiches de paie des intervenants).

C. Subvention exceptionnelle de projets ou d'équipements

CLUB	Nature	Subvention en €
ASSOCIATION BADMINTON MONSOISE	Achat de poteaux	900,00
ACADEMIE DE BOXE MONSOISE	Pour l'organisation d'un gala de boxe	2 000,00
ACADEMIE DE BOXE MONSOISE	Achat de tenues	1 500,00
AMICALE BOULISTE MONSOISE	Pour l'organisation du « tournoi Marcel DERIEPPE »	500,00
ATHLETIQUE CLUB MONSOIS	Aide à la participation au Championnat de de France IFBB	700,00
CYCLO-CLUB MONSOIS	Achat tenues hiver	2 500,00
ECOLE DE TAEKWONDO MONSOISE	Pour l'organisation d'une KEUP combat	2 000,00
ECOLE DE TAEKWONDO MONSOISE	Pour l'organisation d'une KEUP enfants	2 000,00
MONS ATHLETIC CLUB	Achat machine à laver	500,00
MONS EN B PETANQUE CLUB	Achat de tenues	1 500,00
MONS TENNIS DE TABLE	Achat de tenues	900,00
FOOTBALL CLUB DE MONS	Achat machine à laver et sèche-linge	500,00
SAC A POF	Pour l'organisation d'une compétition d'escalade	2 500,00
LES COBRAS	Organisation d'un championnat	500,00
LES CHEYENNES	Organisation d'un gala	500,00
TOTAL		19 000,00

Ces subventions seront versées sur présentation des factures - correspondant à ces équipements ou manifestations - acquittées par les clubs.

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à imputer ces dépenses au chapitre 92414, article 6574.